TSA

Société Anonyme au capital de 330.000 000 €
45 rue de Villiers - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
542 089 750 RCS NANTERRE

RAPPORT SUR L'ACTIVITE ET LES RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE TSA AU 30/06/2014

(arrêté par le Conseil d'Administration du 29 août 2014)

TSA est une société anonyme de droit français, située au 45, rue de Villiers à Neuilly-sur-Seine.
Au 30 juin 2014, la société TSA est détenue à 100% par l'Etat et détient 100% de la société Sofiparge, ainsi que 26,73% (après déduction des actions d'auto-contrôle) dans la société Thales (26,95% au 31 décembre 2013).
Dans les états financiers consolidés de TSA, le Groupe Thales est mis en équivalence. Sofiparge, consolidée par intégration globale, n'a pas d'activité.

A noter que le Groupe Thales a appliqué, en 2014, les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IFRS 11 « Accords conjoints », telles que présentées dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes. L'impact de ces nouvelles normes sur les capitaux propres consolidés de TSA au 1er janvier 2013, date de transition, s'élève à -17,6 M€. Il n'est pas significatif sur le résultat de TSA.

I. Analyse du compte de résultat et du bilan consolidés

Le résultat net consolidé de TSA s'élève à 121,9 M€ au 30 juin 2014 contre 46,5 M€ au 30 juin 2013 et 156,6 M€ pour l'année 2013.

Le compte de résultat se présente comme suit :

(en M€)	S1 2014	S1 2013 *	Année 2013 *
Frais administratifs	(0,4)	(0,4)	(0,9)
Résultat Thales mis en équivalence	119,4	51,6	154,5
Profit (Perte) de dilution sur titres Thales	5,6	(3,6)	7,2
Plus-value de cession des titres Technicolor	--	0,9	0,9
Coût de l'endettement financier net	(0,1)	(0,2)	(0,3)
Autres résultats financiers	0,3	(0,8)	(1,8)
Impôt sur les bénéfices	(2,9)	(1,0)	(3,0)
Résultat net	**121,9**	**46,5**	**156,6**

* Données 2013 retraitées afin de prendre en compte la première application des normes IFRS 10 et 11.

Sur le premier semestre 2014, il convient de mettre en évidence :

• **un coût de l'endettement net de (0,1) M€** qui inclut notamment la charge d'intérêt sur les titres participatifs de (0,3) M€ au 30 juin 2014 (contre (0,3) M€ au 30 juin 2013).

• **des autres résultats financiers positifs de 0,3 M€** qui résultent de la variation de juste valeur des titres participatifs pour 0,3 M€ (contre (0,8) M€ au 30 juin 2013), le cours de bourse du titre évoluant de 154,85 € au 31 décembre 2013 à 154,00 € au 30 juin 2014.

• **le profit de dilution sur titres Thales de 5,6 M€** dû à la diminution du pourcentage de détention de TSA dans Thales, essentiellement liée aux souscriptions d'actions réservées aux salariés.

• **la quote-part de résultat dans Thales** soit 119,4 M€ au taux de 26,73% au 30 juin 2014. Le résultat du Groupe Thales est en forte croissance, en raison de la réévaluation des titres précédemment détenus suite à la prise de contrôle des co-entreprises Thales-Raytheon Systems SAS et Trixell SAS (+219 M€, soit +58,5 M€ pour TSA).

• **un impôt sur les bénéfices de (2,9) M€** dû à une contribution additionnelle de 3% sur les dividendes 2014 pour (1,4) M€ et un impôt différé passif sur les réserves non distribuées de Thales de (1,5) M€.

L'évolution de la valeur des titres Thales mis en équivalence s'analyse comme suit:

(en M€)	S1 2014	S1 2013 *	Année 2013 *
Titres Thales mis en équivalence à l'ouverture	**1 152,7**	**1 072,7**	**1 072,7**
Résultat mis en équivalence	119,4	51,6	154,5
Distribution de dividendes en numéraire	(46,2)	(34,5)	(49,3)
Profit (perte) de dilution	5,6	(3,6)	7,2
Ecart de conversion	11,3	(14,9)	(36,0)
Variation de juste valeur / instruments financiers	(9,0)	(3,7)	10,1
Perte et gains actuariels / retraites	(31,4)	18,1	(11,7)
Autres	1,2	3,3	5,2
Titres Thales mis en équivalence à la clôture	**1 203,6**	**1 089,0**	**1 152,7**

* Données 2013 retraitées afin de prendre en compte la première application des normes IFRS 10 et 11.

Le cours de bourse de Thales au 30 juin 2014 était de 44,18 € (35,88 € au 30 juin 2013 et 46,80 € au 31 décembre 2013). Au 30 juin 2014, la valeur de mise en équivalence représente 21,97 € par titre, TSA détenant 54 786 654 titres Thales.

II. Analyse de la situation financière consolidée

La trésorerie de TSA s'élevait à 19,5 M€ au 1er janvier 2014, elle s'élève à 64,4 M€ au 30 juin 2014, soit une augmentation de 44,9 M€, avant versement du dividende.

Le cash flow net des activités opérationnelles est positif de 45,7 M€, principalement lié au versement le 30 mai 2014 par Thales du solde de dividende de 46,6 M€ au titre de l'année 2013.

Le cash flow net des activités d'investissement est nul.

Le cash flow net des activités de financement représente un décaissement de (0,8) M€. Il correspond au rachat sur la période de 5 368 titres participatifs.

III. Parties liées

Les parties liées de TSA, telles que définies dans IAS 24, sont l'Etat (en tant qu'actionnaire), le Groupe Thales (mis en équivalence dans les comptes de TSA) ainsi que les dirigeants de la société.
Par rapport au 31 décembre 2013, aucune évolution significative n'a été enregistrée.

IV. Vues pour l'exercice en cours

Les vues de TSA pour l'exercice en cours sont directement fonction de celles de Thales.

Le Conseil d'Administration

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

TSA

Période du 1er janvier au 30 juin 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

TSA

Période du 1er janvier au 30 juin 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société TSA, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 « Première application des normes de consolidation » qui expose les incidences de la première application, avec effet rétrospectif, des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 29 août 2014

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS	ERNST & YOUNG et Autres
Jean-Marc Deslandes	Philippe Diu

TSA

COMPTES CONSOLIDES

RESUMES

AU 30 JUIN 2014

Présentation au Conseil d'Administration du 29 août 2014

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	3
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	4
BILAN CONSOLIDE	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	6
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	7
1. PRINCIPES COMPTABLES	7
2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	10
3. RESULTAT FINANCIER	10
4. IMPOT SUR LES BENEFICES	10
5. INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE POURCENTAGE / TITRES THALES	11
6. TITRES THALES MIS EN EQUIVALENCE	11
7. PARTIES LIEES	12
8. CAPITAUX PROPRES	12
9. DETTES FINANCIERES	13
10. RISQUES ET LITIGES	13
11. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	13

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(En millions d'euros)	Notes	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013 *	Année 2013 *
Frais administratifs		(0,4)	(0,4)	(0,9)
Résultat Thales mis en équivalence	note 6	119,4	51,6	154,5
Profit (Perte) de dilution sur titres Thales	note 5	5,6	(3,6)	7,2
Plus-value de cession des titres Technicolor		--	0,9	0,9
Rémunération des titres participatifs		*(0,3)*	*(0,3)*	*(0,6)*
Charges financières / dette brute		--	--	--
Produits financiers / trésorerie et équivalents		*0,2*	*0,1*	*0,3*
Intérêts financiers nets	note 3	(0,1)	(0,2)	(0,3)
Autres résultats financiers	note 3	0,3	(0,8)	(1,8)
Impôt sur les bénéfices	note 4	(2,9)	(1,0)	(3,0)
RESULTAT NET		**121,9**	**46,5**	**156,6**
Résultat par action (en euros)		1,11	0,42	1,42
Résultat par action dilué (en euros)		1,11	0,42	1,42
Nombre d'actions en circulation (milliers)		110 000	110 000	110 000

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation dans l'exercice. Le résultat par action dilué prend en compte, conformément à IAS 33, les instruments dilutifs du Groupe Thales.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(En millions d'euros)	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013 *	Année 2013 *
Résultat net de la période	**121,9**	**46,5**	**156,6**
Différence de conversion (Thales)	11,3	(14,9)	(36,0)
Variation de valeur des titres Technicolor AFS	--	(0,4)	(0,4)
Couverture de flux de trésorerie (Thales)	(9,0)	(3,7)	10,1
Eléments recyclables en résultat	**2,3**	**(19,0)**	**(26,3)**
Pertes et gains actuariels / retraite	(31,4)	18,1	(10,3)
Eléments non recyclables en résultat	**(31,4)**	**18,1**	**(10,3)**
Autres éléments du résultat global, net d'impôt	**(29,1)**	**(0,9)**	**(36,6)**
Total du résultat global pour la période	**92,8**	**45,6**	**120,0**

* Les nouvelles normes sur la consolidation, mentionnées en note 1-2, prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Réserves	Var. valeur titres Technicolor AFS	Couv. flux de trésorerie	Différence de Conversion	Capitaux propres
Au 31 décembre 2013 publié	**110 000**	**330,0**	**890,2**	**--**	**15,7**	**(65,3)**	**1 170,6**
Incidence des nouvelles normes de consolidation	--	--	(16,8)	--	--	--	(16,8)
Au 1er janvier 2014 retraité *	**110 000**	**330,0**	**873,4**	**--**	**15,7**	**(65,3)**	**1 153,8**
Résultat net de la période	--	--	121,9	--	--	--	121,9
Aut. éléments du résultat global	--	--	(31,4)	--	(9,0)	11,3	(29,1)
Résultat global du 1er sem. 2014	**--**	**--**	**90,5**	**--**	**(9,0)**	**11,3**	**92,8**
Dividendes	--	--	(45,1)	--	--	--	**(45,1)**
Autres	--	--	1,7	--	--	--	**1,7**
Au 30 juin 2014	**110 000**	**330,0**	**920,5**	**--**	**6,7**	**(54,0)**	**1 203,2**

Le solde du dividende 2014, soit 0,41 € par action, a été mis en paiement le 4 juillet 2014

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Réserves	Var. valeur titres Technicolor AFS	Couv. flux de trésorerie	Différence de Conversion	Capitaux propres
Au 31 décembre 2012 publié	**110 000**	**330,0**	**786,8**	**0,4**	**5,6**	**(29,3)**	**1 093,5**
Incidence des nouvelles normes de consolidation	--	--	(17,6)	--	--	--	(17,6)
Au 1er janvier 2013 retraité *	**110 000**	**330,0**	**769,2**	**0,4**	**5,6**	**(29,3)**	**1 075,9**
Résultat net de la période	--	--	46,5	--	--	--	46,5
Aut. éléments du résultat global	--	--	18,1	(0,4)	(3,7)	(14,9)	(0,9)
Résultat global du 1er sem.2013	**--**	**--**	**64,6**	**(0,4)**	**(3,7)**	**(14,9)**	**45,6**
Dividendes	--	--	(33,0)	--	--	--	**(33,0)**
Autres	--	--	3,4	--	--	--	**3,4**
Au 30 juin 2013 *	**110 000**	**330,0**	**804,2**	**--**	**1,9**	**(44,2)**	**1 091,9**

Le solde du dividende 2013, soit 0,30 € par action, a été mis en paiement le 4 juillet 2013

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Réserves	Var. valeur titres Technicolor AFS	Couv. flux de trésorerie	Différence de Conversion	Capitaux propres
Au 31 décembre 2012 publié	**110 000**	**330,0**	**786,8**	**0,4**	**5,6**	**(29,3)**	**1 093,5**
Incidence des nouvelles normes de consolidation	--	--	(17,6)	--	--	--	(17,6)
Au 1er janvier 2013 retraité *	**110 000**	**330,0**	**769,2**	**0,4**	**5,6**	**(29,3)**	**1 075,9**
Résultat net de la période	--	--	156,6	--	--	--	156,6
Aut. éléments du résultat global	--	--	(10,3)	(0,4)	10,1	(36,0)	(36,6)
Résultat global 2013	**--**	**--**	**146,3**	**(0,4)**	**10,1**	**(36,0)**	**120,0**
Dividendes 2013	--	--	(33,0)	--	--	--	**(33,0)**
Acompte sur dividende 2014	--	--	(14,3)	--	--	--	**(14,3)**
Autres	--	--	5,2	--	--	--	**5,2**
Au 31 décembre 2013 *	**110 000**	**330,0**	**873,4**	**--**	**15,7**	**(65,3)**	**1 153,8**

* Les nouvelles normes sur la consolidation, mentionnées en note 1-2, prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

BILAN CONSOLIDE

(En millions d'euros)

ACTIF	Notes	30/06/14	31/12/13 *	01/01/13 *
Titres Thales mis en équivalence	note 6	1 203,6	1 152,7	1 072,7
Titres Technicolor		--	--	1,0
Autres titres de participation		0,3	0,3	0,3
Retraite		1,1	1,1	--
Actifs non courants		**1 205,0**	**1 154,1**	**1 074,0**
Clients et autres créances courantes		0,4	0,1	0,1
Trésorerie		64,4	19,5	21,6
Actifs courants		**64,8**	**19,6**	**21,7**
TOTAL DE L'ACTIF		**1 269,8**	**1 173,7**	**1 095,7**

PASSIF	Notes	30/06/14	31/12/13 *	01/01/13 *
Capital		330,0	330,0	330,0
Réserves consolidées		920,5	873,4	769,2
Couverture de flux de trésorerie		6,7	15,7	6,0
Différence de conversion		(54,0)	(65,3)	(29,3)
Capitaux propres	note 8	**1 203,2**	**1 153,8**	**1 075,9**
Dettes financières à long terme	note 9	16,0	17,2	16,5
Provisions pour retraite		--	--	0,3
Impôts différés passifs	note 4	3,1	1,6	--
Passifs non courants		**19,1**	**18,8**	**16,8**
Fournisseurs et autres dettes courantes		1,8	0,7	0,9
Dividendes à payer		45,1	--	--
Part à court terme des dettes financières	note 9	0,6	0,4	2,1
Passifs courants		**47,5**	**1,1**	**3,0**
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		**1 269,8**	**1 173,7**	**1 095,7**

* Les nouvelles normes sur la consolidation, mentionnées en note 1-2, prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(En millions d'euros)

	Notes	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013 *	Année 2013 *
Résultat net		**121,9**	**46,5**	**156,6**
A ajouter (déduire) :				
Charge (profit) d'impôt	note 4	2,9	1,0	3,0
Moins, résultat mis en équivalence de Thales	note 6	(119,4)	(51,6)	(154,5)
Solde du dividende 2013 (0,63€ / action)		--	*34,5*	*34,5*
Acompte sur dividende 2014 (0,27€ / action)		--	--	*14,8*
Solde du dividende 2014 (0,85€ / action)		*46,6*	--	--
Dividendes reçus de Thales	note 6	46,6	34,5	49,3
Effet non monétaire des dilutions / relutions	note 5	(5,6)	3,6	(7,2)
Variation de valeur des titres participatifs	note 3	(0,3)	0,8	1,8
(Plus-value) de cession des titres Technicolor		--	(0,9)	(0,9)
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions pour risques et charges		0,1	0,1	(0,2)
Impôts sur les bénéfices payés		(0,5)	(0,4)	(1,4)
Cash flow net des activités opérationnelles	**- I -**	**45,7**	**33,6**	**46,5**
Prix de cession des titres Technicolor		--	1,5	1,5
Cash flow net des activités d'investissement	**- II -**	**--**	**1,5**	**1,5**
Solde versé du dividende 2013 (0,30€ / action)		--	--	*(33,0)*
Acompte sur dividende 2014 (0,13€ / action)		--	--	*(14,3)*
Dividendes versés		--	--	(47,3)
Rachat de titres participatifs		(0,8)	(1,0)	(1,1)
Remboursement de l'emprunt participatif		--	--	(1,7)
Cash flow net des activités de financement	**- III -**	**(0,8)**	**(1,0)**	**(50,1)**
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	**- I+II+III-**	**44,9**	**34,1**	**(2,1)**
Trésorerie en début de période		19,5	21,6	21,6
Trésorerie en fin de période		**64,4**	**55,7**	**19,5**

* Les nouvelles normes sur la consolidation, mentionnées en note 1-2, prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES RESUMES

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en millions d'euros à l'exception des informations par action

Le 29 août 2014, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés résumés de TSA pour la période close le 30 juin 2014.

TSA est une société anonyme de droit français détenue à 100% par l'Etat, située au 45, rue de Villiers à Neuilly sur Seine.

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Comptes intermédiaires

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2014 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 (Information financière intermédiaire) et le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2014 (disponible sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les comptes intermédiaires suivent des règles et méthodes comptables identiques à celles adoptées pour les comptes annuels établis au 31 décembre 2013, telles que détaillées dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés 2013 de TSA, à l'exception des points décrits dans le paragraphe 1.2 ci-après, et résultant de l'application des nouvelles normes de consolidation.

Les particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires sont les suivantes :

Méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires :

• *Provisions pour retraite*

La charge du semestre au titre des engagements de retraite est calculée sur la base des évaluations actuarielles réalisées à la fin de l'exercice précédent. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. De même, les montants comptabilisés au passif du bilan au titre des régimes à prestations définies sont, le cas échéant, ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

• *Impôt sur les bénéfices*

Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période, entité fiscale par entité fiscale, le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année en cours. Cette charge est, le cas échéant, ajustée des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

• *Ecarts d'acquisition*

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de perte de valeur à chaque clôture annuelle, ainsi qu'à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Les pertes de valeurs éventuellement comptabilisées au cours du premier semestre ne sont pas réversibles.

1.2 Première application des normes de consolidation

• Analyse des nouvelles normes et conséquences pour le Groupe Thales, consolidé dans les comptes de TSA selon la méthode de la mise en équivalence

L'IASB a publié les nouvelles normes suivantes, qui, du fait de dispositions particulières d'adoption par l'Union Européenne, ont été appliquées par le Groupe Thales et par TSA à compter du 1er janvier 2014 :

Etats financiers consolidés (IFRS 10)

Cette nouvelle norme remplace IAS 27 ainsi que l'interprétation SIC 12 (consolidation des entités ad hoc).

La norme IFRS 10 introduit un nouveau modèle unique de contrôle défini comme suit : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci ». Auparavant, le contrôle était fondé sur le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le Groupe Thales a, dans ce cadre, mené des travaux de revue de ses participations non détenues totalement, afin de valider la nature du contrôle exercé sur celles-ci et ainsi confirmer leur mode de consolidation.

En particulier, ces travaux ont conduit à apprécier, au regard des critères d'IFRS 10, le mode de consolidation relatif aux activités spatiales du Groupe Thales, jusqu'ici intégrées proportionnellement dans les comptes consolidés de Thales. Il a été conclu que ces activités devaient, dorénavant, être intégrées comme suit dans les comptes consolidés de Thales :

- Thales Alenia Space, sous-groupe contrôlé à 67%, selon la méthode de l'intégration globale ;
- Telespazio, détenue à 33% et sous influence notable, par mise en équivalence.

Ces changements sont mis en œuvre dans les états financiers publiés du Groupe Thales à compter de 2014.

Accords conjoints (IFRS 11)

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des co-entrepreneurs ».

Elle définit la comptabilisation des partenariats dans lesquels au moins deux parties exercent un contrôle conjoint, en distinguant les activités conjointes et les co-entreprises, la classification des partenariats s'effectuant sur la base des droits et obligations de chacune des parties dans le partenariat, en prenant en compte la forme juridique du partenariat, les termes des accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant.

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs de l'entité. Le Groupe Thales n'en a pas identifié dans son périmètre.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont un droit sur l'actif net de celle-ci. En application de la norme IAS 31, le Groupe Thales consolidait ses partenariats, tous réalisés en co-entreprises, par intégration proportionnelle. Selon la norme IFRS 11, les partenariats qualifiés de co-entreprises doivent être mis en équivalence (et non intégrés proportionnellement comme auparavant).

Dorénavant, le Groupe Thales comptabilise donc l'ensemble de ses entités contrôlées conjointement selon la méthode de la mise en équivalence.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12)

IFRS 12 intègre les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées non consolidées. Cette norme s'appliquera pour la première fois à TSA lors de l'établissement des états financiers consolidés annuels 2014 mais entraînera peu de changement dans les notes aux états financiers, la note 6 présentant déjà des informations sur l'entreprise associée Thales.

• Incidence de la première application de ces normes sur les états financiers consolidés de TSA

Les nouvelles normes sur la consolidation n'ont pas d'incidence sur le périmètre de consolidation de TSA, celui-ci consolidant déjà sa participation dans le Groupe Thales selon la méthode de la mise en équivalence au 31 décembre 2013.

Du fait des dispositions transitoires de ces nouvelles normes, le Groupe Thales a procédé à un retraitement de ses capitaux propres au 1er janvier 2013. Ainsi, les réserves consolidées, part du groupe, de Thales ont été diminuées de 64,1 M€ (soit un impact de - 17,6 M€ au pourcentage de 27,46% pour TSA, taux de détention au 31 décembre 2012), du fait des deux éléments suivants :

- dans le cadre de l'application conjointe des dispositions d'IFRS 11 et d'IAS 28, le Groupe Thales a choisi de retraiter (-41,0 M€) les transactions ayant conduit à une prise (perte) de contrôle conjoint.
  Le retraitement correspond essentiellement à l'annulation de la réévaluation des titres antérieurement détenus lors de l'acquisition complémentaire de 10% de DCNS à fin 2011 ;
- par ailleurs, conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 11, le Groupe a réalloué une quote-part des écarts d'acquisition aux co-entreprises incluses dans des Unités Génératrices de Trésorerie plus larges que leur seul périmètre ; puis effectué, à la date de transition, un test de dépréciation sur la valeur totale de chacune des co-entreprises, qui a conduit à enregistrer une perte de valeur de 23,1 M€.

Les retraitements sur les comptes du Groupe TSA sont présentés dans les tableaux ci-après.

- réduction de ses capitaux propres, à la date de transition ;
- incidences (peu significatives) sur les résultats de 2013, tant sur le calcul de la dilution que sur la provision pour impôt différé liée aux réserves non distribuées de Thales.

Impacts sur le bilan consolidé du Groupe TSA	01/01/13	31/12/13
Titres Thales mis en Equivalence	(17,6)	(17,3)
Total Actif	(17,6)	(17,3)
Réserves consolidées, part du groupe	(17,6)	(17,6)
Résultat net	--	0,8
Impôt différé passif	--	(0,5)
Total Passif	(17,6)	(17,3)

Impacts sur le compte de résultat consolidé du Groupe TSA	Premier semestre 2013	Année 2013
Profit (Perte) de dilution sur titres Thales	0,1	0,3
Résultat Thales mis en équivalence	--	--
Impôt différé	--	0,5
Résultat net	0,1	0,8

1.3 Nouveaux textes IFRS d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2014

Les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB, mais non encore obligatoirement applicables, sont décrites dans la note Principes comptables de l'annexe aux états financiers consolidés des comptes consolidés 2013 de TSA. L'intérprétation IFRIC 21 (Droits ou taxes...), d'application obligatoire au 1er janvier 2014 dans le référentiel IASB, a été adoptée par l'Union Européenne en juin 2014, et sera applicable pour TSA à compter du 1er janvier 2015.

Fin mai 2014, l'IASB a par ailleurs publié la norme IFRS 15 relative à la comptabilisation du chiffre d'affaires. Sous réserve de son adoption par l'Union européenne, la norme est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. Le processus de détermination des impacts potentiels de ce nouveau texte sur les comptes consolidés du Groupe Thales est en cours.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2014, TSA détient 100% de la société Sofiparge (consolidée par intégration globale) et 26,73% du Groupe Thales, mis en équivalence dans les comptes consolidés de TSA. Sur les trois périodes présentées, le pourcentage de détention, calculé après déduction de l'auto-contrôle, est calculé comme suit :

	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Nombre d'actions détenues par TSA	54 786 654	54 786 654	54 786 654
Capital total de Thales	207 601 327	203 759 233	205 744 500
Dont, actions en auto-contrôle	(2 605 800)	(2 466 613)	(2 490 177)
Net	204 995 527	201 292 620	203 254 323
% de détention	**26,73%**	**27,22%**	**26,95%**

3. RESULTAT FINANCIER

	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Année 2013
Rémunération des titres participatifs (a)	(0,3)	(0,3)	(0,6)
Autres charges financières / dette brute	--	--	--
Produits financiers / trésorerie et équivalents	0,2	0,1	0,3
Intérêts financiers net	**(0,1)**	**(0,2)**	**(0,3)**
Variation de juste valeur des titres participatifs (b)	0,3	(0,8)	(1,8)
Autres résultats financiers	**0,3**	**(0,8)**	**(1,8)**
Total	**0,2**	**(1,0)**	**(2,1)**

(a) Cette rémunération comprend une partie fixe, calculée en appliquant le TMO moyen à 80 % du nominal, et une partie variable fonction du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de TSA de l'exercice précédent. La rémunération totale est plafonnée à 130 % du TMO moyen pour la période avril/mars précédent chaque échéance annuelle (1er août). Au 1er semestre 2014 comme en 2013, la rémunération totale a représenté 130% du TMO moyen.

(b) Les titres participatifs sont évalués au cours de bourse à la date de clôture (cf. note 9).

4. IMPOT SUR LES BENEFICES

	Premier Semestre 2014	Premier Semestre 2013	Année 2013
Impôt courant	--	--	--
Taxe sur les dividendes	(1,4)	(1,0)	(1,4)
Impôt différé sur réserves Thales non distribuées	(1,5)	--	(1,6)
Total	**(2,9)**	**(1,0)**	**(3,0)**

Les déficits fiscaux existants ne sont imputables que sur un montant plafonné à 50% du bénéfice fiscal, au-delà d'1 M€ de bénéfice fiscal.

5. INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE POURCENTAGE / TITRES THALES

	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Année 2013
Profit (perte) de dilution sur titres Thales	5,6	(3,6)	7,2
Total	**5,6**	**(3,6)**	**7,2**

Le pourcentage de détention de TSA dans les titres Thales varie chaque année notamment en fonction des mouvements d'actions d'auto-contrôle et des exercices d'options de souscription d'actions.
La diminution du pourcentage d'intérêt – dilution – est assimilée à une cession partielle et se traduit par la constatation en résultat d'une plus ou moins value, appelée profit ou perte de dilution.
L'augmentation du pourcentage d'intérêt – relution – est assimilée à une acquisition partielle et se traduit par la constation d'un écart d'acquisition. Un écart d'acquisition positif (goodwill) est enregistré à l'actif du bilan dans les titres mis en équivalence. Un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé en résultat.

6. TITRES THALES MIS EN EQUIVALENCE

(en millions d'euros)	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Titres Thales mis en équivalence à l'ouverture	**1 152,7**	**1 072,7**	**1 072,7**
Résultat mis en équivalence	119,4	51,6	154,5
Distribution de dividendes en numéraire	(46,2)	(34,5)	(49,3)
Profit (perte) de dilution	5,6	(3,6)	7,2
Ecart de conversion	11,3	(14,9)	(36,0)
Variation de juste valeur / instruments financiers	(9,0)	(3,7)	10,1
Pertes et gains actuariels / retraite Thales	(31,4)	18,1	(11,7)
Autres	1,2	3,3	5,2
Titres Thales mis en équivalence à la clôture (a)	**1 203,6**	**1 089,0**	**1 152,7**

(a) soit :	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Situation nette Thales (part du Groupe) à la date de clôture, à 100%	4 071,7	3 571,1	3 846,9
Ecart d'acquisition	368,9	368,9	368,9
Situation nette Thales retraitée à 100%	4 440,6	3 940,0	4 215,8
% TSA dans Thales à la clôture	26,73%	27,22%	26,95%
Situation nette Thales retraitée au %	**1 187,0**	**1 072,4**	**1 136,1**
Ecart d'acquisition	16,6	16,6	16,6
Titres Thales mis en équivalence à la clôture	**1 203,6**	**1 089,0**	**1 152,7**

Le cours de bourse de Thales au 30 juin 2014 était de 44,18€ (35,88€ au 30 juin 2013 et 46,80€ au 31 décembre 2013). Au 30 juin 2014, la valeur de mise en équivalence représentait 21,97€ par titre (TSA détenant 54 786 654 titres Thales). Si le cours de bourse venait à être durablement inférieur à la valeur d'équivalence, TSA pourrait être amené à constater une perte de valeur.

Comptes consolidés de Thales (En M€, avant retraitements de consolidation de TSA) :

	30/06/14	31/12/13 *	01/01/13 *
Bilan			
Actifs non courants	8 006,8	7 470,1	7 734,8
Actifs courants	10 739,0	11 183,5	10 813,1
Total Actif	**18 745,8**	**18 653,6**	**18 547,9**
Capitaux propres, "part du Groupe"	4 071,7	3 846,9	3 477,0
Participations ne donnant pas le contrôle	174,2	238,2	229,5
Passifs non courants	3 668,3	3 461,2	2 779,0
Passifs courants	10 831,6	11 107,3	12 062,4
Total Passif	**18 745,8**	**18 653,6**	**18 547,9**

	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013 *	Année 2013 *
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires	5 694,7	5 731,5	12 697,6
Résultat opérationnel courant	341,2	275,3	816,5
Résultat net, "part du Groupe"	446,6	189,5	573,4

* Après application des nouvelles normes sur la consolidation

7. PARTIES LIEES

Les parties liées de TSA, telles que définies dans IAS 24, sont l'Etat (en tant qu'actionnaire), le Groupe Thales (mis en équivalence dans les comptes de TSA) ainsi que les dirigeants de la société. Par rapport au 31 décembre 2013, aucune évolution significative n'a été enregistrée.

8. CAPITAUX PROPRES

a) Capital

Au 30 juin 2014 comme au 31 décembre 2013, le capital social de TSA est composé de 110 000 000 actions de valeur nominale de 3 €. L'intégralité du capital de TSA est détenu par l'Etat.
Il n'existe pas à cette date de titres en circulation donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de TSA. Les statuts ne prévoient pas de droit de vote double.

b) Différence de conversion

Ce poste reçoit la contrepartie des différences provenant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères. Au 30 juin 2014, cette différence de conversion provient uniquement des comptes consolidés de Thales.

c) Variation de juste valeur

La variation de juste valeur est composée de la quote-part de TSA dans les variations de juste valeur de Thales (quasi-exclusivement liées à la couverture de flux de trésorerie).

9. DETTES FINANCIERES

Par catégorie

	30/06/14			31/12/13			01/01/13		
	Total	*Court terme*	*Long terme*	**Total**	*Court terme*	*Long terme*	**Total**	*Court terme*	*Long terme*
Emprunt participatif (a)	--	--	--	--	--	--	1,7	1,7	--
Autres emprunts	0,2	0,2	--	0,2	0,2	--	0,2	0,2	--
Titres participatifs (b)	16,4	0,4	16,0	17,4	0,2	17,2	16,7	0,2	16,5
Dettes financières	**16,6**	**0,6**	**16,0**	**17,6**	**0,4**	**17,2**	**18,6**	**2,1**	**16,5**

(a) Emprunt auprès de la CDC remboursé, pour sa dernière échéance, le 6 décembre 2013.

(b) Titres participatifs, libellés en euro, d'un montant nominal de 152,45 €, émis par TSA en 1983 et 1984, dont le remboursement ne peut pas intervenir avant la liquidation de la société.

Evolution des titres participatifs

	Premier semestre 2014			Premier semestre 2013			2013		
	Nombres de titres	Cours (€)	M€	Nombre de titres	Cours (€)	M€	Nombre de titres	Cours (€)	M€
Titres participatifs à l'ouverture	**112 239**	**154,85**	**17,4**	**119 374**	**140,00**	**16,7**	**119 374**	**140,00**	**16,7**
Rachat au cours de la période	(5 368)	--	(0,8)	(6 619)	--	(1,0)	(7 135)	--	(1,0)
Variation de juste valeur	--	--	(0,3)	--	--	0,8	--	--	1,8
Variation des intérêts courus	--	--	0,1	--	--	0,2	--	--	(0,1)
Titres participatifs à la clôture	**106 871**	**154,00**	**16,4**	**112 755**	**148,05**	**16,7**	**112 239**	**154,85**	**17,4**

10. RISQUES ET LITIGES

La procédure concernant la potentielle pollution aux hydrocarbures sur un terrain occupé jusqu'en 1985 par un établissement de Thomson- Brand a évolué comme suit : TSA a reçu le 13 janvier 2014 un rapport du cabinet URS relatif à la surveillance de la nappe phréatique. URS ne recommande aucune action spécifique, les résultats obtenus ne remettant pas en cause les conclusions du dernier schéma conceptuel.
TSA, conformément à la demande de la Préfecture de l'Ain continuera à assurer la surveillance de la nappe phréatique trimestriellement pendant deux ans.

11. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Groupe n'a pas connaissance d'événements significatifs postérieurs à la clôture.

TSA

COMPTES CONSOLIDES

RESUMES

AU 30 JUIN 2014

Présentation au Conseil d'Administration du 29 août 2014

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 3

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE 3

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES 4

BILAN CONSOLIDE 5

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES 6

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES 7

1. PRINCIPES COMPTABLES 7
2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION 10
3. RESULTAT FINANCIER 10
4. IMPOT SUR LES BENEFICES 10
5. INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE POURCENTAGE / TITRES THALES 11
6. TITRES THALES MIS EN EQUIVALENCE 11
7. PARTIES LIEES 12
8. CAPITAUX PROPRES 12
9. DETTES FINANCIERES 13
10. RISQUES ET LITIGES 13
11. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 13

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(En millions d'euros)	Notes	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013 *	Année 2013 *
Frais administratifs		(0,4)	(0,4)	(0,9)
Résultat Thales mis en équivalence	note 6	119,4	51,6	154,5
Profit (Perte) de dilution sur titres Thales	note 5	5,6	(3,6)	7,2
Plus-value de cession des titres Technicolor		--	0,9	0,9
Rémunération des titres participatifs		*(0,3)*	*(0,3)*	*(0,6)*
Charges financières / dette brute		--	--	--
Produits financiers / trésorerie et équivalents		*0,2*	*0,1*	*0,3*
Intérêts financiers nets	note 3	(0,1)	(0,2)	(0,3)
Autres résultats financiers	note 3	0,3	(0,8)	(1,8)
Impôt sur les bénéfices	note 4	(2,9)	(1,0)	(3,0)
RESULTAT NET		**121,9**	**46,5**	**156,6**
Résultat par action (en euros)		1,11	0,42	1,42
Résultat par action dilué (en euros)		1,11	0,42	1,42
Nombre d'actions en circulation (milliers)		110 000	110 000	110 000

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation dans l'exercice. Le résultat par action dilué prend en compte, conformément à IAS 33, les instruments dilutifs du Groupe Thales.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(En millions d'euros)	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013 *	Année 2013 *
Résultat net de la période	**121,9**	**46,5**	**156,6**
Différence de conversion (Thales)	11,3	(14,9)	(36,0)
Variation de valeur des titres Technicolor AFS	--	(0,4)	(0,4)
Couverture de flux de trésorerie (Thales)	(9,0)	(3,7)	10,1
Eléments recyclables en résultat	**2,3**	**(19,0)**	**(26,3)**
Pertes et gains actuariels / retraite	(31,4)	18,1	(10,3)
Eléments non recyclables en résultat	**(31,4)**	**18,1**	**(10,3)**
Autres éléments du résultat global, net d'impôt	**(29,1)**	**(0,9)**	**(36,6)**
Total du résultat global pour la période	**92,8**	**45,6**	**120,0**

* Les nouvelles normes sur la consolidation, mentionnées en note 1-2, prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Réserves	Var. valeur titres Technicolor AFS	Couv. flux de trésorerie	Différence de Conversion	**Capitaux propres**
Au 31 décembre 2013 publié	**110 000**	**330,0**	**890,2**	**--**	**15,7**	**(65,3)**	**1 170,6**
Incidence des nouvelles normes de consolidation	--	--	(16,8)	--	--	--	(16,8)
Au 1er janvier 2014 retraité *	**110 000**	**330,0**	**873,4**	**--**	**15,7**	**(65,3)**	**1 153,8**
Résultat net de la période	--	--	121,9	--	--	--	121,9
Aut. éléments du résultat global	--	--	(31,4)	--	(9,0)	11,3	(29,1)
Résultat global du 1er sem. 2014	**--**	**--**	**90,5**	**--**	**(9,0)**	**11,3**	**92,8**
Dividendes	--	--	(45,1)	--	--	--	**(45,1)**
Autres	--	--	1,7	--	--	--	**1,7**
Au 30 juin 2014	**110 000**	**330,0**	**920,5**	**--**	**6,7**	**(54,0)**	**1 203,2**

Le solde du dividende 2014, soit 0,41 € par action, a été mis en paiement le 4 juillet 2014

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Réserves	Var. valeur titres Technicolor AFS	Couv. flux de trésorerie	Différence de Conversion	**Capitaux propres**
Au 31 décembre 2012 publié	**110 000**	**330,0**	**786,8**	**0,4**	**5,6**	**(29,3)**	**1 093,5**
Incidence des nouvelles normes de consolidation	--	--	(17,6)	--	--	--	(17,6)
Au 1er janvier 2013 retraité *	**110 000**	**330,0**	**769,2**	**0,4**	**5,6**	**(29,3)**	**1 075,9**
Résultat net de la période	--	--	46,5	--	--	--	46,5
Aut. éléments du résultat global	--	--	18,1	(0,4)	(3,7)	(14,9)	(0,9)
Résultat global du 1er sem.2013	**--**	**--**	**64,6**	**(0,4)**	**(3,7)**	**(14,9)**	**45,6**
Dividendes	--	--	(33,0)	--	--	--	**(33,0)**
Autres	--	--	3,4	--	--	--	**3,4**
Au 30 juin 2013 *	**110 000**	**330,0**	**804,2**	**--**	**1,9**	**(44,2)**	**1 091,9**

Le solde du dividende 2013, soit 0,30 € par action, a été mis en paiement le 4 juillet 2013

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Réserves	Var. valeur titres Technicolor AFS	Couv. flux de trésorerie	Différence de Conversion	**Capitaux propres**
Au 31 décembre 2012 publié	**110 000**	**330,0**	**786,8**	**0,4**	**5,6**	**(29,3)**	**1 093,5**
Incidence des nouvelles normes de consolidation	--	--	(17,6)	--	--	--	(17,6)
Au 1er janvier 2013 retraité *	**110 000**	**330,0**	**769,2**	**0,4**	**5,6**	**(29,3)**	**1 075,9**
Résultat net de la période	--	--	156,6	--	--	--	156,6
Aut. éléments du résultat global	--	--	(10,3)	(0,4)	10,1	(36,0)	(36,6)
Résultat global 2013	**--**	**--**	**146,3**	**(0,4)**	**10,1**	**(36,0)**	**120,0**
Dividendes 2013	--	--	(33,0)	--	--	--	**(33,0)**
Acompte sur dividende 2014	--	--	(14,3)	--	--	--	**(14,3)**
Autres	--	--	5,2	--	--	--	**5,2**
Au 31 décembre 2013 *	**110 000**	**330,0**	**873,4**	**--**	**15,7**	**(65,3)**	**1 153,8**

* Les nouvelles normes sur la consolidation, mentionnées en note 1-2, prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

BILAN CONSOLIDE

(En millions d'euros)

ACTIF	Notes	30/06/14	31/12/13 *	01/01/13 *
Titres Thales mis en équivalence	note 6	1 203,6	1 152,7	1 072,7
Titres Technicolor		--	--	1,0
Autres titres de participation		0,3	0,3	0,3
Retraite		1,1	1,1	--
Actifs non courants		**1 205,0**	**1 154,1**	**1 074,0**
Clients et autres créances courantes		0,4	0,1	0,1
Trésorerie		64,4	19,5	21,6
Actifs courants		**64,8**	**19,6**	**21,7**
TOTAL DE L'ACTIF		**1 269,8**	**1 173,7**	**1 095,7**

PASSIF	Notes	30/06/14	31/12/13 *	01/01/13 *
Capital		330,0	330,0	330,0
Réserves consolidées		920,5	873,4	769,2
Couverture de flux de trésorerie		6,7	15,7	6,0
Différence de conversion		(54,0)	(65,3)	(29,3)
Capitaux propres	note 8	**1 203,2**	**1 153,8**	**1 075,9**
Dettes financières à long terme	note 9	16,0	17,2	16,5
Provisions pour retraite		--	--	0,3
Impôts différés passifs	note 4	3,1	1,6	--
Passifs non courants		**19,1**	**18,8**	**16,8**
Fournisseurs et autres dettes courantes		1,8	0,7	0,9
Dividendes à payer		45,1	--	--
Part à court terme des dettes financières	note 9	0,6	0,4	2,1
Passifs courants		**47,5**	**1,1**	**3,0**
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		**1 269,8**	**1 173,7**	**1 095,7**

* Les nouvelles normes sur la consolidation, mentionnées en note 1-2, prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(En millions d'euros)

	Notes	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013 *	Année 2013 *
Résultat net		**121,9**	**46,5**	**156,6**
A ajouter (déduire) :				
Charge (profit) d'impôt	note 4	2,9	1,0	3,0
Moins, résultat mis en équivalence de Thales	note 6	(119,4)	(51,6)	(154,5)
Solde du dividende 2013 (0,63€ / action)		--	*34,5*	*34,5*
Acompte sur dividende 2014 (0,27€ / action)		--	--	*14,8*
Solde du dividende 2014 (0,85€ / action)		*46,6*	--	--
Dividendes reçus de Thales	note 6	46,6	34,5	49,3
Effet non monétaire des dilutions / relutions	note 5	(5,6)	3,6	(7,2)
Variation de valeur des titres participatifs	note 3	(0,3)	0,8	1,8
(Plus-value) de cession des titres Technicolor		--	(0,9)	(0,9)
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions pour risques et charges		0,1	0,1	(0,2)
Impôts sur les bénéfices payés		(0,5)	(0,4)	(1,4)
Cash flow net des activités opérationnelles	**- I -**	**45,7**	**33,6**	**46,5**
Prix de cession des titres Technicolor		--	1,5	1,5
Cash flow net des activités d'investissement	**- II -**	**--**	**1,5**	**1,5**
Solde versé du dividende 2013 (0,30€ / action)		--	--	*(33,0)*
Acompte sur dividende 2014 (0,13€ / action)		--	--	*(14,3)*
Dividendes versés		--	--	(47,3)
Rachat de titres participatifs		(0,8)	(1,0)	(1,1)
Remboursement de l'emprunt participatif		--	--	(1,7)
Cash flow net des activités de financement	**- III -**	**(0,8)**	**(1,0)**	**(50,1)**
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	**- I+II+III-**	**44,9**	**34,1**	**(2,1)**
Trésorerie en début de période		19,5	21,6	21,6
Trésorerie en fin de période		**64,4**	**55,7**	**19,5**

* Les nouvelles normes sur la consolidation, mentionnées en note 1-2, prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES RESUMES

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en millions d'euros à l'exception des informations par action

Le 29 août 2014, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés résumés de TSA pour la période close le 30 juin 2014.

TSA est une société anonyme de droit français détenue à 100% par l'Etat, située au 45, rue de Villiers à Neuilly sur Seine.

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Comptes intermédiaires

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2014 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 (Information financière intermédiaire) et le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2014 (disponible sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les comptes intermédiaires suivent des règles et méthodes comptables identiques à celles adoptées pour les comptes annuels établis au 31 décembre 2013, telles que détaillées dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés 2013 de TSA, à l'exception des points décrits dans le paragraphe 1.2 ci-après, et résultant de l'application des nouvelles normes de consolidation.

Les particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires sont les suivantes :

Méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires :

• *Provisions pour retraite*

La charge du semestre au titre des engagements de retraite est calculée sur la base des évaluations actuarielles réalisées à la fin de l'exercice précédent. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. De même, les montants comptabilisés au passif du bilan au titre des régimes à prestations définies sont, le cas échéant, ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

• *Impôt sur les bénéfices*

Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période, entité fiscale par entité fiscale, le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année en cours. Cette charge est, le cas échéant, ajustée des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

• *Ecarts d'acquisition*

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de perte de valeur à chaque clôture annuelle, ainsi qu'à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Les pertes de valeurs éventuellement comptabilisées au cours du premier semestre ne sont pas réversibles.

1.2 Première application des normes de consolidation

• Analyse des nouvelles normes et conséquences pour le Groupe Thales, consolidé dans les comptes de TSA selon la méthode de la mise en équivalence

L'IASB a publié les nouvelles normes suivantes, qui, du fait de dispositions particulières d'adoption par l'Union Européenne, ont été appliquées par le Groupe Thales et par TSA à compter du 1er janvier 2014 :

Etats financiers consolidés (IFRS 10)

Cette nouvelle norme remplace IAS 27 ainsi que l'interprétation SIC 12 (consolidation des entités ad hoc).

La norme IFRS 10 introduit un nouveau modèle unique de contrôle défini comme suit : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci ». Auparavant, le contrôle était fondé sur le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le Groupe Thales a, dans ce cadre, mené des travaux de revue de ses participations non détenues totalement, afin de valider la nature du contrôle exercé sur celles-ci et ainsi confirmer leur mode de consolidation.

En particulier, ces travaux ont conduit à apprécier, au regard des critères d'IFRS 10, le mode de consolidation relatif aux activités spatiales du Groupe Thales, jusqu'ici intégrées proportionnellement dans les comptes consolidés de Thales. Il a été conclu que ces activités devaient, dorénavant, être intégrées comme suit dans les comptes consolidés de Thales :

- Thales Alenia Space, sous-groupe contrôlé à 67%, selon la méthode de l'intégration globale ;
- Telespazio, détenue à 33% et sous influence notable, par mise en équivalence.

Ces changements sont mis en œuvre dans les états financiers publiés du Groupe Thales à compter de 2014.

Accords conjoints (IFRS 11)

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des co-entrepreneurs ».

Elle définit la comptabilisation des partenariats dans lesquels au moins deux parties exercent un contrôle conjoint, en distinguant les activités conjointes et les co-entreprises, la classification des partenariats s'effectuant sur la base des droits et obligations de chacune des parties dans le partenariat, en prenant en compte la forme juridique du partenariat, les termes des accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant.

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs de l'entité. Le Groupe Thales n'en a pas identifié dans son périmètre.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont un droit sur l'actif net de celle-ci. En application de la norme IAS 31, le Groupe Thales consolidait ses partenariats, tous réalisés en co-entreprises, par intégration proportionnelle. Selon la norme IFRS 11, les partenariats qualifiés de co-entreprises doivent être mis en équivalence (et non intégrés proportionnellement comme auparavant).

Dorénavant, le Groupe Thales comptabilise donc l'ensemble de ses entités contrôlées conjointement selon la méthode de la mise en équivalence.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12)

IFRS 12 intègre les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées non consolidées. Cette norme s'appliquera pour la première fois à TSA lors de l'établissement des états financiers consolidés annuels 2014 mais entraînera peu de changement dans les notes aux états financiers, la note 6 présentant déjà des informations sur l'entreprise associée Thales.

• Incidence de la première application de ces normes sur les états financiers consolidés de TSA

Les nouvelles normes sur la consolidation n'ont pas d'incidence sur le périmètre de consolidation de TSA, celui-ci consolidant déjà sa participation dans le Groupe Thales selon la méthode de la mise en équivalence au 31 décembre 2013.

Du fait des dispositions transitoires de ces nouvelles normes, le Groupe Thales a procédé à un retraitement de ses capitaux propres au 1er janvier 2013. Ainsi, les réserves consolidées, part du groupe, de Thales ont été diminuées de 64,1 M€ (soit un impact de - 17,6 M€ au pourcentage de 27,46% pour TSA, taux de détention au 31 décembre 2012), du fait des deux éléments suivants :

- dans le cadre de l'application conjointe des dispositions d'IFRS 11 et d'IAS 28, le Groupe Thales a choisi de retraiter (-41,0 M€) les transactions ayant conduit à une prise (perte) de contrôle conjoint.
  Le retraitement correspond essentiellement à l'annulation de la réévaluation des titres antérieurement détenus lors de l'acquisition complémentaire de 10% de DCNS à fin 2011 ;
- par ailleurs, conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 11, le Groupe a réalloué une quote-part des écarts d'acquisition aux co-entreprises incluses dans des Unités Génératrices de Trésorerie plus larges que leur seul périmètre ; puis effectué, à la date de transition, un test de dépréciation sur la valeur totale de chacune des co-entreprises, qui a conduit à enregistrer une perte de valeur de 23,1 M€.

Les retraitements sur les comptes du Groupe TSA sont présentés dans les tableaux ci-après.

- réduction de ses capitaux propres, à la date de transition ;
- incidences (peu significatives) sur les résultats de 2013, tant sur le calcul de la dilution que sur la provision pour impôt différé liée aux réserves non distribuées de Thales.

Impacts sur le bilan consolidé du Groupe TSA	01/01/13	31/12/13
Titres Thales mis en Equivalence	(17,6)	(17,3)
Total Actif	(17,6)	(17,3)
Réserves consolidées, part du groupe	(17,6)	(17,6)
Résultat net	--	0,8
Impôt différé passif	--	(0,5)
Total Passif	(17,6)	(17,3)

Impacts sur le compte de résultat consolidé du Groupe TSA	Premier semestre 2013	Année 2013
Profit (Perte) de dilution sur titres Thales	0,1	0,3
Résultat Thales mis en équivalence	--	--
Impôt différé	--	0,5
Résultat net	0,1	0,8

1.3 Nouveaux textes IFRS d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2014

Les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB, mais non encore obligatoirement applicables, sont décrites dans la note Principes comptables de l'annexe aux états financiers consolidés des comptes consolidés 2013 de TSA. L'intérprétation IFRIC 21 (Droits ou taxes...), d'application obligatoire au 1er janvier 2014 dans le référentiel IASB, a été adoptée par l'Union Européenne en juin 2014, et sera applicable pour TSA à compter du 1er janvier 2015.

Fin mai 2014, l'IASB a par ailleurs publié la norme IFRS 15 relative à la comptabilisation du chiffre d'affaires. Sous réserve de son adoption par l'Union européenne, la norme est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. Le processus de détermination des impacts potentiels de ce nouveau texte sur les comptes consolidés du Groupe Thales est en cours.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2014, TSA détient 100% de la société Sofiparge (consolidée par intégration globale) et 26,73% du Groupe Thales, mis en équivalence dans les comptes consolidés de TSA. Sur les trois périodes présentées, le pourcentage de détention, calculé après déduction de l'auto-contrôle, est calculé comme suit :

	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Nombre d'actions détenues par TSA	54 786 654	54 786 654	54 786 654
Capital total de Thales	207 601 327	203 759 233	205 744 500
Dont, actions en auto-contrôle	(2 605 800)	(2 466 613)	(2 490 177)
Net	204 995 527	201 292 620	203 254 323
% de détention	**26,73%**	**27,22%**	**26,95%**

3. RESULTAT FINANCIER

	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Année 2013
Rémunération des titres participatifs (a)	(0,3)	(0,3)	(0,6)
Autres charges financières / dette brute	--	--	--
Produits financiers / trésorerie et équivalents	0,2	0,1	0,3
Intérêts financiers net	**(0,1)**	**(0,2)**	**(0,3)**
Variation de juste valeur des titres participatifs (b)	0,3	(0,8)	(1,8)
Autres résultats financiers	**0,3**	**(0,8)**	**(1,8)**
Total	**0,2**	**(1,0)**	**(2,1)**

(a) Cette rémunération comprend une partie fixe, calculée en appliquant le TMO moyen à 80 % du nominal, et une partie variable fonction du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de TSA de l'exercice précédent. La rémunération totale est plafonnée à 130 % du TMO moyen pour la période avril/mars précédent chaque échéance annuelle (1er août). Au 1er semestre 2014 comme en 2013, la rémunération totale a représenté 130% du TMO moyen.

(b) Les titres participatifs sont évalués au cours de bourse à la date de clôture (cf. note 9).

4. IMPOT SUR LES BENEFICES

	Premier Semestre 2014	Premier Semestre 2013	Année 2013
Impôt courant	--	--	--
Taxe sur les dividendes	(1,4)	(1,0)	(1,4)
Impôt différé sur réserves Thales non distribuées	(1,5)	--	(1,6)
Total	**(2,9)**	**(1,0)**	**(3,0)**

Les déficits fiscaux existants ne sont imputables que sur un montant plafonné à 50% du bénéfice fiscal, au-delà d'1 M€ de bénéfice fiscal.

5. INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE POURCENTAGE / TITRES THALES

	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Année 2013
Profit (perte) de dilution sur titres Thales	5,6	(3,6)	7,2
Total	**5,6**	**(3,6)**	**7,2**

Le pourcentage de détention de TSA dans les titres Thales varie chaque année notamment en fonction des mouvements d'actions d'auto-contrôle et des exercices d'options de souscription d'actions.
La diminution du pourcentage d'intérêt – dilution – est assimilée à une cession partielle et se traduit par la constatation en résultat d'une plus ou moins value, appelée profit ou perte de dilution.
L'augmentation du pourcentage d'intérêt – relution – est assimilée à une acquisition partielle et se traduit par la constation d'un écart d'acquisition. Un écart d'acquisition positif (goodwill) est enregistré à l'actif du bilan dans les titres mis en équivalence. Un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé en résultat.

6. TITRES THALES MIS EN EQUIVALENCE

(en millions d'euros)	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Titres Thales mis en équivalence à l'ouverture	**1 152,7**	**1 072,7**	**1 072,7**
Résultat mis en équivalence	119,4	51,6	154,5
Distribution de dividendes en numéraire	(46,2)	(34,5)	(49,3)
Profit (perte) de dilution	5,6	(3,6)	7,2
Ecart de conversion	11,3	(14,9)	(36,0)
Variation de juste valeur / instruments financiers	(9,0)	(3,7)	10,1
Pertes et gains actuariels / retraite Thales	(31,4)	18,1	(11,7)
Autres	1,2	3,3	5,2
Titres Thales mis en équivalence à la clôture (a)	**1 203,6**	**1 089,0**	**1 152,7**

(a) soit :	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Situation nette Thales (part du Groupe) à la date de clôture, à 100%	4 071,7	3 571,1	3 846,9
Ecart d'acquisition	368,9	368,9	368,9
Situation nette Thales retraitée à 100%	4 440,6	3 940,0	4 215,8
% TSA dans Thales à la clôture	26,73%	27,22%	26,95%
Situation nette Thales retraitée au %	**1 187,0**	**1 072,4**	**1 136,1**
Ecart d'acquisition	16,6	16,6	16,6
Titres Thales mis en équivalence à la clôture	**1 203,6**	**1 089,0**	**1 152,7**

Le cours de bourse de Thales au 30 juin 2014 était de 44,18€ (35,88€ au 30 juin 2013 et 46,80€ au 31 décembre 2013). Au 30 juin 2014, la valeur de mise en équivalence représentait 21,97€ par titre (TSA détenant 54 786 654 titres Thales). Si le cours de bourse venait à être durablement inférieur à la valeur d'équivalence, TSA pourrait être amené à constater une perte de valeur.

Comptes consolidés de Thales (En M€, avant retraitements de consolidation de TSA) :

	30/06/14	31/12/13 *	01/01/13 *
Bilan			
Actifs non courants	8 006,8	7 470,1	7 734,8
Actifs courants	10 739,0	11 183,5	10 813,1
Total Actif	**18 745,8**	**18 653,6**	**18 547,9**
Capitaux propres, "part du Groupe"	4 071,7	3 846,9	3 477,0
Participations ne donnant pas le contrôle	174,2	238,2	229,5
Passifs non courants	3 668,3	3 461,2	2 779,0
Passifs courants	10 831,6	11 107,3	12 062,4
Total Passif	**18 745,8**	**18 653,6**	**18 547,9**

	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013 *	Année 2013 *
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires	5 694,7	5 731,5	12 697,6
Résultat opérationnel courant	341,2	275,3	816,5
Résultat net, "part du Groupe"	446,6	189,5	573,4

* Après application des nouvelles normes sur la consolidation

7. PARTIES LIEES

Les parties liées de TSA, telles que définies dans IAS 24, sont l'Etat (en tant qu'actionnaire), le Groupe Thales (mis en équivalence dans les comptes de TSA) ainsi que les dirigeants de la société. Par rapport au 31 décembre 2013, aucune évolution significative n'a été enregistrée.

8. CAPITAUX PROPRES

a) Capital

Au 30 juin 2014 comme au 31 décembre 2013, le capital social de TSA est composé de 110 000 000 actions de valeur nominale de 3 €. L'intégralité du capital de TSA est détenu par l'Etat.
Il n'existe pas à cette date de titres en circulation donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de TSA. Les statuts ne prévoient pas de droit de vote double.

b) Différence de conversion

Ce poste reçoit la contrepartie des différences provenant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères. Au 30 juin 2014, cette différence de conversion provient uniquement des comptes consolidés de Thales.

c) Variation de juste valeur

La variation de juste valeur est composée de la quote-part de TSA dans les variations de juste valeur de Thales (quasi-exclusivement liées à la couverture de flux de trésorerie).

9. DETTES FINANCIERES

Par catégorie

	30/06/14			31/12/13			01/01/13		
	Total	*Court terme*	*Long terme*	**Total**	*Court terme*	*Long terme*	**Total**	*Court terme*	*Long terme*
Emprunt participatif (a)	--	--	--	--	--	--	**1,7**	*1,7*	--
Autres emprunts	**0,2**	*0,2*	--	**0,2**	*0,2*	--	**0,2**	*0,2*	--
Titres participatifs (b)	**16,4**	*0,4*	*16,0*	**17,4**	*0,2*	*17,2*	**16,7**	*0,2*	*16,5*
Dettes financières	**16,6**	***0,6***	***16,0***	**17,6**	***0,4***	***17,2***	**18,6**	***2,1***	***16,5***

(a) Emprunt auprès de la CDC remboursé, pour sa dernière échéance, le 6 décembre 2013.

(b) Titres participatifs, libellés en euro, d'un montant nominal de 152,45 €, émis par TSA en 1983 et 1984, dont le remboursement ne peut pas intervenir avant la liquidation de la société.

Evolution des titres participatifs

	Premier semestre 2014			Premier semestre 2013			2013		
	Nombres de titres	Cours (€)	M€	Nombre de titres	Cours (€)	M€	Nombre de titres	Cours (€)	M€
Titres participatifs à l'ouverture	**112 239**	**154,85**	**17,4**	**119 374**	**140,00**	**16,7**	**119 374**	**140,00**	**16,7**
Rachat au cours de la période	(5 368)	--	(0,8)	(6 619)	--	(1,0)	(7 135)	--	(1,0)
Variation de juste valeur	--	--	(0,3)	--	--	0,8	--	--	1,8
Variation des intérêts courus	--	--	0,1	--	--	0,2	--	--	(0,1)
Titres participatifs à la clôture	**106 871**	**154,00**	**16,4**	**112 755**	**148,05**	**16,7**	**112 239**	**154,85**	**17,4**

10. RISQUES ET LITIGES

La procédure concernant la potentielle pollution aux hydrocarbures sur un terrain occupé jusqu'en 1985 par un établissement de Thomson- Brand a évolué comme suit : TSA a reçu le 13 janvier 2014 un rapport du cabinet URS relatif à la surveillance de la nappe phréatique. URS ne recommande aucune action spécifique, les résultats obtenus ne remettant pas en cause les conclusions du dernier schéma conceptuel.
TSA, conformément à la demande de la Préfecture de l'Ain continuera à assurer la surveillance de la nappe phréatique trimestriellement pendant deux ans.

11. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Groupe n'a pas connaissance d'événements significatifs postérieurs à la clôture.